

Publications officielles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 97

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

principaux instigateurs de l'émigration, Pieter Retiefet Gevrit Maritz.

Le gouvernement du Cap refusa de reconnaître le nouvel Etat. Des troupes furent envoyées pour en prendre possession. D'abord vainqueurs, les émigrants durent céder au nombre, et attelant les bœufs pour un nouveau *treck*, ils remontèrent les pentes des Draken-Bergem, et, à la suite de Prétorius, allèrent s'établir à l'Ouest, dans le massif où le fleuve Orange prend sa source. Déserté par les Hollandais, l'Etat libre de la Natalia devint une colonie presque exclusivement anglaise. L'élément hollandais n'est demeuré com'act que dans quelques districts de l'extrémité septentrionale.

L'Angleterre poursuivit les boërs le long du fleuve Orange et déclara possession anglaise le nouvel établissement qu'ils avaient fondé. La lutte fut longue et sanglante. Battus à Boom-Plaats, le 29 août 1840, un grand nombre de Boërs émigrèrent dans le bassin du fleuve Vaal et fondèrent un nouvel Etat : le Transvaal.

Sur ces entrefaites, éclatait la grande insurrection des Cafres de 1850-1853, que le gouvernement du Cap ne parvint à réprimer qu'après plusieurs revers. Les dépenses de cette guerre et celles que nécessitait l'occupation de la république d'Orange grevaient lourdement le budget métropolitain. Aussi, à la veille de la guerre de Crimée, le Cabinet britannique, pour sortir de cette impasse, proposa-t-il aux Boërs d'Orange de reconnaître l'Etat d'Orange, s'ils promettaient formellement de ne pas rétablir l'esclavage. L'arrangement fut conclu en 1854, et, depuis cette époque, la paix n'a pas été troublée.

Riche en pâturages, la république d'Orange possédait des argiles diamantifères dans la région de Kimberley. L'Angleterre a mis la main sur ces trésors en annexant ces territoires.

Nous avons donné précédemment les origines du conflit que l'empire de Sa Majesté Victoria a su rendre si aigu. La parole est aux armes à présent et, en général, partout en Europe, on fait des vœux pour le succès du brave petit peuple qui lutte pour son indépendance.

LETTRE PATOISE

I seut aiyu témoin d'in dialogue entre des dgens de Fontenais et i prend lai libertaie de vos l'idrassie. I ne veu pe dire ios vrais noms ; i ne voirô pe engraingniè cés que sont désignaie dains ci paipie. I en veu appellei iun Batiche, et l'âtre Djoset. El à quechcion de socialisme entre in paysain et in heurledgeaire.

Batiche. — Bon djoé Djoset, qu'à ce qu'ai y é de nové ?

Djoset. — I ne sais ran que méritet : an fait brament des pommates ; elles sont boinnes, an ne veut pe aiivoi faim c't'huviè.

Batiche. — C'à bon pou les paysains ; main nos âtres les ovriès, ai nos les veu fayai aitchetaie, vos pommates.

Djoset. — Vos diaingniè poéchain des boennes djoïnaies : vos n'ai diaire de ma, vos âtres vos velai faire bin soi.

Batiche. — El à aigiè de dinche dire ; en lai fin del'annaie, nos n'ain aidé ran bottaie devaint main : ai fât que çoli tchaingeuhe. Tot pou les uns, ran pou les âtres, çoli ne sairet dinche aidé duriè.

Djoset. — T'é bin régeon. Batiche, ai fâ que çoli tchaingeuhe, i te veu dire çu qu'ai fât faire. I ne seu pe in fô. Batiche, i voi bin laivou çoli cotte. Les heurledgeaires de Fontenais — à moins enne boinne paitchie ne venian pe à môtiè le duemoine, ai ne pensant pe à bon Du.

Lai vâpraie. (bin des fois dje devaint médi) ai rampiachant les cabairés, ai djuant és catches, és gréyes, ai boyan le bon vin, ai discutant de tchoses qu'ai ne comprenant pe ; an tchainte, an dépense brament ses sous. Le iundi, an fait lai même tchose, et des fois oncoué le maïdgi. Tiain an à sous, te sais çu qu'ai arriviaie, ai n'y é pe bin longtemps. A ce qu'ai ne ferint pe bin meu de faire qu'man ci Djeain Pierre di Couénat, de se bottaie de lai tempérance ? Te sais, tiain qu'ai fesait qu'man les âtres, el était in pouère diaïle ; ses affins n'éting pe vétis, el aivint faim. Mitenaint qu'ai s'à bottaie de lai tempérance, ç'à in chire di velaidge. Tot vait bin dains son ménaidge, sai fanne et ses affins sont bin hayerous. A ce que tot les ovriès ne ferint pe bin de faire cment lu ?

Batiche. — Ma foi, Djoset, t'é crais bin, régeon, main qu'ment faire pou que les ovriès cheuveuchint l'exemple de ci Djeain Pierre ? ç'à bin difficile.

Djoset. — S'te veu, i te le veu dire. Vins me trovai ci soi, nos en djaserains. Mitenain ai me fât allai foéraidgiè nos bêtes. Aite revouere !

(La suite au prochain numéro.)

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 95 du *Pays du Dimanche* :

372. ENIGME.

Les notes de la musique.

373. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

O L I V E
L I B E R T É
V É T É R A N

374. LANGAGE FRANÇAIS.

ET LE POUCE.

Charles Nodier, dans sa *Linguistique*, dit que la main fut l'étalon primitif de tous les calculs. Déployée à l'intérieur sous les yeux, elle a enseigné naturellement le système duo-décimal, par les douzes phalanges des quatre doigts articulés verticalement à la paume.

Pour une douzaine, représentant les 12 phalanges des 4 doigts, le vendeur ne donnait pas de surrogation ; mais pour deux douzaines et au-dessus, il ajoutait le pouce, qui n'a que deux phalanges, ce qui faisait le 26^e au quarteron, ou les 4 au cent.

Dans la plupart des achats, il y a plusieurs douzaines, et l'acheteur réclamait naturellement le pouce, d'où l'idée de quelque chose en plus.

375. LOGOGRIPHE.

Pline.

Ont envoyé des *Solutions partielles* MM. M^{lle} Eva P. à Porrentruy ; G. chez tel à Montsevelier ; Alfred Marquis à Mervelier ; Une collectionneuse au Noirmont ; Sans soucis à Chevenez ; Etvariza à Porrentruy.

380. ENIGME.

Je plane dans les airs ou plonge au sein des [eaux,
Apportant avec moi la mort et le carnage ;
Si je me fais haïr du monde des oiseaux,
Les poissons font comme eux. Devine ou donne
[un gage.

381. CURIOSITÉS.

Quelle est la Plante dont la tige change de place chaque année ?

382. LOGOGRIPHE.

Huit lettres font un joli nom de femme ;
Prenez-en six et faites l'amalgame ;
Six font ce qui se rapporte à la mer ;
Encore un os trop peu couvert de chair ;
Cinq lettres font l'objet de notre culte ;
D'autres, par contre, une science occulte ;
D'autres encor, l'enfant du boulevard ;
Puis avec quatre, un bel oiseau bavard ;
Et la colère, ou plutôt la folie ;
Ton maître un jour, bien sûr, ma chère amie
Lorsque mon mot de trois pieds est atteint,
Et que le magistrat de son écharpe est ceint.

383. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X X 1. — Fleur médicinale.
X X X X X X X 2. — Chose disparate
X X X X X X X 3. — Chose sans excès.
X X X X X X 4. — Nom grec d'Homère.
X X X X X 5. — Poète français.
X X X X 6. — Entourées d'eau.
X X X 7. — Au fond de la coupe
X X 8. — Fin de perle.
X 9. — Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 21 novembre.

Publications officielles.

Licamens en droit. — Les candidats qui se proposent de subir pendant les fêtes du nouvel an 1900 leur examen théorique et pratique en obtention du diplôme d'avocat, sont invités à s'inscrire chez M. le Président de la Cour suprême jusqu'au 13 décembre 1899 inclusivement.

Convocations d'assemblées.

Courchavon. — Le 19 à 2 h. pour nommer un garde champêtre et décider l'achat d'une parcelle.

Courvendlin. — Assemblée bourgeoise le 19 à 12 h. 1/4 pour passer la liste du bétail-estimé et statuer sur des demandes d'achat de terrain.

Vermes. — Assemblée paroissiale le 12 après l'office pour décider une vente de bois.

Bons mots

Taupin émet son opinion sur la guerre du Transvaal.

— Je ne suis vraiment pas fâché, dit-il, que les Anglais apprennent ceci : quand on veut *Boër*, il faut d'abord *trinquer* !...

Cote de l'argent

du 8 novembre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.